
Présentation du Conseiller

LE CONSEILLER

Quentin Guézéneq

44 bd Napoléon III – Le Tamango 7, 06200 Nice

09 75 72 05 76 – quentin@prominis.fr

44 bd Napoléon III - Le
Tamango 7 - 06200 Nice

Tél +33 (0)9 75 72 05 76
Port +33 (0)6 99 20 34 93

contact@prominis.fr
www.prominis.fr

Le présent document résume toutes les informations légales que le conseiller doit avoir communiquées au client dès l'entrée en relation. Vous avez confié, ou êtes sur le point de confier, la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'entreprise	SARL unipersonnelle PROMINIS Siège social : 44 bd Napoléon III – Le Tamango 7, 06200 Nice SIREN : Nice B 803 744 283 NAF/APE : 6622Z
--------------	---

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Quentin Guézéneec pour permettre le bon déroulement des mission CIF et courtage et respecter les obligations de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Le conseiller en investissement financier, Quentin Guézéneec et les collaborateurs de PROMINIS sont habilités à recueillir ou à traiter les données clients, les partenaires ainsi que les autorités de tutelle ou les associations représentatives (AMF, ANACOFI, ANACOFI – CIF et ANACOFI-Assurances).

Les informations sont conservées pendant 5 ans après la fin de la relation.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant PROMINIS : contact@prominis.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITÉS DE TUTELLE

Votre conseiller, Quentin GUEZENEC, est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 14005261 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

- CIF (Conseiller en Investissements Financiers) : fournit des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org ;
- IAS (Intermédiaire en Assurance) : catégorie courtier et type B d'intermédiaire ; niveau de conseil du service rendu au client 1.
- IOBSP (intermédiaire en opérations de banque et services de paiement) : courtier sur une gamme de placements de trésorerie avec lesquels nous avons une convention de distribution, et conseil sur des investissements à crédit (ce conseil est facturé par honoraires sur établissement d'un devis).

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dont l'adresse de courrier est : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Assurances souscrites auprès de Zurich Insurance PLC (numéro de police : 7400026945).

Pour des montants de : 1.000.000 € (CIF) ; 2.500.000 € (IAS) ; 2.000.000 € (IOBSP) et une garantie financière de 115.000 €.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

44 bd Napoléon III - Le
Tamango 7 - 06200 Nice

Tél +33 (0)9 75 72 05 76
Port +33 (0)6 99 20 34 93

contact@prominis.fr
www.prominis.fr

FACTEURS DE DURABILITÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques.

MODE DE COMMUNICATION

Pour toute communication, votre conseiller peut vous contacter par courrier postal, téléphone, ou mail.

Veuillez cocher cette case si vous ne souhaitez pas recevoir les newsletters de PROMINIS.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et recommandation ACPR du 9 mai 2022)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivants :

- Par courrier : 44 bd Napoléon III – Le Tamango 7, 06200 Nice
- Par téléphone : 09.75.72.05.76 – 06.99.20.34.93
- Ou par mail : contact@prominis.fr

Traitement des réclamations :

- Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :
 - Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
 - Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

SAISIR UN MEDIATEUR

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

- Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur

:

Pour les activités de CIF

- Mme Marielle Cohen-Branche
Médiateur de l'AMF
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse

75 082 Paris cedex 02

Site internet : www.amf-france.org/fr

Pour les activités d'assurance

- La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09
Site internet : www.mediation-assurance.org

Pour les activités d'IOBSP

- Médiation de la consommation – ANM Conso
2 rue de Colmar 94300 Vincennes
Site internet : anm-conso.com/particulier.php

44 bd Napoléon III - Le
Tamango 7 - 06200 Nice

Tél +33 (0)9 75 72 05 76
Port +33 (0)6 99 20 34 93

contact@prominis.fr
www.prominis.fr

MODE DE FACTURATION ET REMUNÉRATION DU PROFESSIONNEL

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : Montant HT et TTC.

Pour tout acte d'intermédiation sur des placements financiers (assurance-vie, PER, PEA et équivalents) le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui s'élève entre 0.10% et 1.25% de l'encours géré. Pour l'intermédiation de SCPI le conseiller perçoit entre 4% et 6% du montant investi.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fournie de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

OFFRE CONSEIL (exemple de tarifs en prix TTC)

PRESTATIONS	HONORAIRES A L'ACTE
Bilan et conseil en protection sociale	600 €
Conseil en stratégie de rémunération	2 400 €
Bilan retraite	1 200 €
Bilan et conseil patrimonial	1 800 €
Conseil en immobilier d'entreprise	1 800 €
Collaboration avec expert-comptable, notaire, etc.	200 € de l'heure

Des prestations complémentaires et spécifiques sont disponibles sur devis : conseil en holding et cession d'entreprise, etc.

OFFRE D'INTERMÉDIATION DE PRODUITS DE PLACEMENTS

ACTE	FRAIS ^(*)
Courtage en assurance de personnes, hors assurance-vie	Selon les conditions générales
Frais sur versement des placements financiers (PER, PEA assurance, assurance-vie, épargne salariale)	1,00%
Frais de transfert (PER, PEA assurance)	1,0%
Rétrocession sur les frais de placement financiers assurantiels	Fonds en euros 0,10% > n > 0,50%
	OPCVM 0,65% > n > 1,25%
Rétrocession sur les honoraires de gestion de PEA bancaire en mandat de gestion	0,8%

(*) Tarifs valables sur les produits pour lesquels l'assureur n'impose pas une grille.

Pour effectuer sa mission, votre conseiller peut collaborer avec un autre CIF, avocat, notaire, expert-comptable, intermédiaire en opération de banque. Le client accepte par la présente que son conseiller traite la mission en interprofessionnalité et transmette les éléments du client aux professionnels cités ci-dessus.

44 bd Napoléon III - Le
Tamango 7 - 06200 Nice

Tél +33 (0)9 75 72 05 76
Port +33 (0)6 99 20 34 93

contact@prominis.fr
www.prominis.fr

PARTENAIRES ET FOURNISSEURS

NATURE	NOM	TYPE D'ACCORD	MODE DE RÉMUNÉRATION
Courtier Grossiste	April, Alptis, Henner	Co-Courtage	Commission
Assureur	Generali, SwissLife, Suravenir	Courtage	Commission
Plateforme	Eres, Nortia, Primonial	Co-Courtage	Honoraires / Commission
Société de gestion	Bouvier	Intermédiation	Commission

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, seront communiqués sur simple demande. Aucun partenaire ou fournisseur ne détient de parts dans le capital de la société.

RESOLUTION DES CONFLITS D'INTERETS

Le conseiller défend les intérêts de tous ses clients avec le même soin, la même attention et sans discrimination. Il ne peut pas effectuer une mission qui l'amènerait à favoriser l'un de ses clients au détriment d'un autre.

Dans le cas où nous estimerions nous trouver dans un cas de conflit d'intérêt, nous nous engageons en informer la partie demandeuse de ladite mission. A moins que le conflit d'intérêt disparaisse suite à une modification de la demande par le client, PROMINIS s'engage à informer les parties concernées par écrit. Il leur sera proposé une solution permettant soit de faire disparaître le conflit d'intérêt, soit d'en faire disparaître les effets. Si aucune solution n'est trouvée, le conseiller s'engage à ne pas réaliser la mission provoquant le conflit.

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client.

Fait à _____, le _____

Signatures :

Client

PROMINIS

44 bd Napoléon III - Le
Tamango 7 - 06200 Nice

Tél +33 (0)9 75 72 05 76
Port +33 (0)6 99 20 34 93

contact@prominis.fr
www.prominis.fr